



**Entente de développement culturel**

---



## **Appels de projets Médiation culturelle 2022**

**La Ville de Matane accorde une importance majeure à sa vie culturelle. Elle reconnaît la culture comme :**

- Un apport majeur à la qualité de vie des citoyens
- Un enjeu de premier plan du développement social, communautaire et économique de son territoire
- L'accomplissement de la vitalité des collectivités
- Un lieu de développement du sentiment d'appartenance des citoyens envers leur communauté
- Une composante essentielle de la vie collective et individuelle
- Un secteur ayant un impact social, économique et touristique indéniable
- Un moyen privilégié pour le développement de partenariats
- Une histoire et un patrimoine à préserver

**Par cet appel de projets, la Ville vise les objectifs suivants :**

- Familiariser le public aux arts;
- Susciter des rencontres entre les artistes et le public
- Bonifier la présence d'œuvres et les interventions artistiques sur son territoire



### **Définition de la médiation culturelle**

La médiation culturelle est une forme particulière de médiation qui regroupe l'ensemble des actions visant à mettre en relation des gens — un public, des participants — avec une œuvre artistique (tableau, installation, pièce de théâtre, performance artistique, œuvre littéraire ou cinématographique, œuvre musicale, etc.) ou une proposition culturelle (exposition, concert, thématique, etc.)



**Entente de développement culturel**

 **Matane** 

L'artiste trouvera dans ce document les informations qui lui permettront d'évaluer son intérêt pour cet appel de projets. S'il a des questions, il peut se référer à Sylvie Caron au Service des loisirs, de la Culture et de la vie communautaire au 418 562-2333.

### **Admissibilité – Description du projet**

Un artiste professionnel ou reconnu par ses pairs peut présenter un projet d'œuvre artistique à la Ville de Matane. Ce projet devra être élaboré avec la participation de citoyens(nes) sous forme d'ateliers, l'objectif étant de créer des rencontres entre le public et l'artiste.

- L'artiste doit être résident de la MRC de La Matanie
- Date limite pour la réalisation complète du projet : 10 décembre 2022

### **L'œuvre**

- Pourra toucher différentes sphères culturelles
  - Arts visuels (sculpture, fresque, peinture, exposition de photographie, dessin, peinture)
  - Arts de la scène (théâtre – impro – chant – danse)
  - Littérature (livret)
  - Toute autre forme d'art
- Devra s'élaborer en collaboration avec la Ville de Matane et le comité consultatif de la culture. On parle ici du lieu, du moment, etc.

### **Les ateliers**

- Un nombre minimum de 4 ateliers de 1 h 30 chacun
- Un nombre minimum de 10 personnes par atelier

### **Clientèle cible**

- Personne âgées en résidence ou pas
- Clientèle scolaire de tous âges (primaire – secondaire – collégiale)
- Clientèle ayant des revenus modestes via des organismes communautaires (maison des familles, Cuisine collective, etc.)



**Entente de développement culturel**



- Clientèle ayant des problèmes d'adaptation ou de toxicomanie
- Personnes ayant des limitations physiques (ADHG)
- Etc.

### **Budget**

Le budget maximum est de 27 500 \$.

---



### **Date limite pour la présentation des dossiers : 7 janvier 2022**

Par courriel à [s.caron@ville.matane.qc.ca](mailto:s.caron@ville.matane.qc.ca)

Par la poste au 230 avenue Saint-Jérôme, Matane, Québec, G4W 3A2

### **Exigences du dossier**

- Fournir le formulaire
- Fournir une lettre d'intention du responsable du groupe de la clientèle cible incluant le nom des personnes ou une lettre provenant des citoyens(nes)
- Fournir le cv de l'artiste ainsi que son porte-folio
- Fournir tout autre document appuyant le projet.

### **Pour plus d'information**

Sylvie Caron, responsable de la culture et de la vie communautaire  
418 562-2333 poste 2073 ou [s.caron@ville.matane.qc.ca](mailto:s.caron@ville.matane.qc.ca)